



La commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales est convoquée le mardi **12** décembre 2023 à 15 h 00, à l'hôtel de ville en vertu des articles L.19 et R.7 à R.11 du code électoral, selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Contrôle et arrêt de la liste électorale (mouvements intervenus depuis le 19 mai 2022).

Fait à Saint-Philippe, le 06 décembre 2023

P/empêchement du 1^{er} membre de
la liste arrivée en 1^{ère} position

Nelly COLLET

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Nelly Collet', written over a horizontal line.

